

Groupe « Socialiste, radicaux et divers gauche »

« Être responsable, c'est savoir anticiper »

Les évolutions législatives actuellement en discussion au Parlement renforceront les intercommunalités. Cela concernera, bien évidemment, le Grand Chalons et nous amène à nous interroger sur le devenir de notre agglomération. Subir ces changements serait préjudiciable à nos

39 communes. C'est pourquoi, nous avons, dès aujourd'hui, la volonté politique de proposer des transformations nécessaires pour poursuivre la construction d'une agglomération dynamique, attractive, écologique, solidaire et citoyenne. Nous avons naturellement associé tous les élus municipaux à cette réflexion. Nous travaillons

dans la concertation pour développer un projet politique communautaire cohérent répondant aux aspirations des communes et de leurs habitants. Le Grand Chalons est un outil de développement collectif et, en aucun cas, la négation des communes. Nous sommes attachés à l'identité des communes et à la légitimité des conseils municipaux. Il est urgent de réfléchir à l'avenir du Grand Chalons, à ses compétences, à l'avenir des communes et de leurs habitants. Attendre serait une grave erreur. Soyons novateurs et précurseurs.

La suppression de la taxe professionnelle pose clairement le problème des recettes fiscales de l'agglomération. Toutefois, cela ne nous empêchera pas de renforcer et de proposer des nouveaux services aux communes. Il est de notre responsabilité politique de faire évoluer notre communauté d'agglomération pour le bien des communes, pour le bien des habitants. Être responsable, c'est savoir anticiper. Construisons maintenant, tous ensemble, le grand Chalons de demain avant que d'autres ne nous l'imposent.

Groupe « Communiste et Apparentés »

« L'avenir du Grand Chalons aujourd'hui »

Depuis le début de la mise en place des Intercommunalités, nous avons toujours été soucieux de ne pas éloigner le centre de décision des citoyens.

Le point central à l'heure actuelle est la question de la fiscalité, en lien avec la réforme des Collectivités Territoriales. La décision gouvernementale de supprimer la Taxe Professionnelle, qui représente un cadeau de 12 Milliards d'Euros aux entreprises, diminue considérablement le financement des Collectivités Territoriales, c'est un choix gouvernemental.

Sachant que la majorité présidentielle, se cachant derrière la crise, prend la décision de geler les dotations de l'Etat voire de les diminuer. Concernant cette réflexion, notre Groupe considère qu'il ne faut pas conserver uniquement au niveau des municipalités les compétences régaliennes (Etat-Civil, Population, Police Municipale, etc ...) mais dynamiser voire amplifier celles

qui sont en lien direct avec la population (la jeunesse, les personnes âgées, la culture, le sport, les espaces verts, la voirie, etc ...). Ce projet doit selon nous contribuer à affirmer l'identité des communes en maintenant leur capacité d'intervention dans l'espace communautaire, en créant et, surtout, en améliorant la réactivité aux services des habitants.

Un point important, c'est l'hypothèse émise par le Gouvernement à savoir la suppression des compétences partagées entre les Communes et la Communauté d'Agglomération sur lequel il veut légiférer. Cette réflexion sur l'avenir de notre Intercommunalité doit être un moyen de mettre en avant une véritable démocratie en prise directe avec les habitants. De plus nous serons vigilants, sur la taxe additionnelle. Nous veillerons à ce qu'elle ne soit pas trop élevée, celle-ci devra être accompagnée de véritables services supplémentaires en direction des citoyens.

Les élus du Grand Chalon, constitués en groupes politiques, disposent d'un espace de publication d'information sur leur action, dans un esprit de transparence et de pluralisme démocratique.

Les propos et opinions exprimés dans les textes ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

Groupe « Réflexion »

« Agir pour ne pas subir, mais réfléchir et ne pas courir »

L'évolution du Grand Chalon et notamment de ses compétences, anime notre réflexion parce qu'elle est un enjeu capital pour l'avenir de l'agglomération mais aussi pour celui de nos communes et de ses habitants. C'est là sans doute le « sens de l'histoire » et en tout cas la possibilité de préparer l'avenir par la concertation et l'échange plutôt que de le subir par la loi.

Mais cela nécessite une large concertation des conseillers communautaires mais aussi des maires et de leurs conseils municipaux. Parce que chacun, en effet, doit pouvoir faire valoir, selon la dimension de sa commune notamment, ses propositions mais aussi ses réserves, ses doutes ou ses interrogations sur le calendrier envisagé, sur la nature des missions qui seront

transférées et surtout sur les implications financières d'une telle démarche en direction des contribuables. Parce que c'est là l'essentiel dans un contexte difficile pour les ménages... Et cette question mérite assurément les études les plus complètes possibles pour y voir plus clair et ensuite, seulement, par delà une surenchère partisane stérile, un large débat

pour mesurer les intérêts et les inconvénients de cette marche en avant. Elle ne doit pas être « à pas forcés » mais au contraire pleine de mesure et de raison parce que chacun doit s'y retrouver : le Grand Chalon, bien sur, qui est contraint d'évoluer s'il veut pouvoir assurer les mêmes services et mieux, nos petites communes qui sont attachées à leur identité, et les citoyens dont les attentes sont toujours plus fortes. C'est à cela que nous appelons l'Exécutif avec la volonté de participer à cette réflexion pour faire avancer les choses avec enthousiasme et discernement.

Groupe « Ensemble »

Notre communauté d'agglomération mène une réflexion sur l'évolution de ses compétences. Un tel projet mérite l'adhésion du plus grand nombre de conseils municipaux pour que soit définie sereinement une stratégie commune. Les élus doivent déterminer ensemble les politiques qu'ils veulent voir conduites par l'agglomération, les compétences qu'ils estiment devoir être transférées et cela en toute connaissance de cause et en toute transparence. Cette évolution, décidée dans l'intérêt général ne doit pas être

« Quelles compétences et quelles conséquences ? »

la négation des communes, ni affaiblir leurs capacités d'action, mais plutôt être la chance d'obtenir de meilleurs services à un meilleur coût. Nous voulons affirmer notre adhésion de principe à ce vaste chantier, qui appelle cependant, de notre part, quelques interrogations, notamment sur le calendrier trop rapide qui nous est imposé par l'exécutif. Rien de durable ne peut se construire

dans la précipitation. Nous demandons qu'un temps suffisant soit laissé à tous nos collègues élus, communautaires et municipaux, pour leur permettre une plus grande implication et une bonne compréhension de ce projet. Nous devons veiller aussi à ce que le transfert de compétences ne serve pas d'alibi à une augmentation de la fiscalité au-

delà de ce qu'organise la loi, car il est possible, sans pénaliser les ménages, sans nouvel impôt, de rendre un meilleur service à nos habitants et à nos entreprises grâce à une agglomération forte et juste.

Avec ambition et raison, nous restons vigilants pour défendre avant tout les intérêts de nos administrés et de notre territoire.

La communauté d'agglomération est née de la volonté des communes. Elle doit rester un outil au service de chacune d'elles, pas s'y substituer.

LE 6 SEPTEMBRE ...



VOS SORTIES EN PLUS GRAND
CULTURE . SPORT . LOISIRS . JEUNE PUBLIC